

Paris, le 27 octobre 2017

La DGFIP sera «Ubérisée» avant la fin du quinquennat

Emmanuel MACRON l'a réitéré, il souhaite changer le pays et il le prouve depuis son élection.

Pour les fonctionnaires, c'est tangible. Ils ont été maltraités lors de la précédente mandature. Ils seront laminés par celle qui s'engage.

C'est un choix politique fort qui n'épargnera personne à la DGFIP.

Quel est le cahier de charges ?

Supprimer entre 15.000 et 20.000 emplois à la DGFIP au titre du quinquennat. Ce n'est pas une information, c'est un pronostic qui s'appuie sur les engagements du Président de la République en matière d'évolution des effectifs de la fonction publique mais aussi sur les annonces de Bruno PARENT sur le volet emplois du budget 2018 de la DGFIP consistant à dire en substance «les gars pour cette année, ce sera 1600 mais attendez-vous à pire pour la suite ...».

Comment faire ? Se donner les moyens de devenir une plate-forme de données et se concentrer sur son cœur de missions.

Devenir une plate-forme dans un Etat plate-forme. C'est bien parti pour la DGFIP et à horizon trois ans, l'ensemble des données traitées pourront être numérisées dans des bases nationales interconnectées. Il y faut encore un peu de temps, beaucoup d'énergie et quelques moyens mais l'horizon paraît bien dégagé. Cet objectif atteint, tout devient possible. La clé est là.

L'autre levier consiste à revisiter les missions. Jusqu'alors le périmètre des missions relevait du sacré. On y touche pas. CAP 2022 a pour objet de lever ce verrou. En mettant des italiens, des suédois et des canadiens autour de la table, l'œuvre se dessine dans des teintes austères.

Quel scénario?

Avant juin 2018, le nouveau périmètre des missions de la DGFIP sera redessiné. On voudrait être rassuré sur le devenir de la mission topographique, sur la politique immobilière de l'État, sur le recouvrement des produits locaux, sur la gestion des comptes des collectivités locales, sur pas mal d'autres missions encore.
Mais le sommes-nous vraiment?

Entre juin et décembre 2018, pourrait s'élaborer un document d'orientation stratégique qui viendrait dérouler le menu jusqu'en 2022. On serait surpris de ne pas y retrouver une «révolution des structures» qui pourrait dynamiter les repères du moment.

Un seul exemple. A l'instar de ce qui est en place pour le Prélèvement à la source, il est tout à fait possible de centraliser en une structure unique (un GIP ?) l'ensemble du recouvrement des impôts des professionnels. Un SIE national en somme, ne resterait plus qu'à organiser en local la gestion des anomalies et des incidents de paiements. Ça change tout.

D'autres exemples ? Facile mais ne soyons pas cruels.

Quelles conséquences ?

Gigantesques : la DGFIP conservera son étiquette mais sera plus maigre, plus concentrée, plus réactive, plus modeste.

On comprend mieux pourquoi Bruno PARENT a poussé les feux sur les règles de gestion. Dans une DGFIP Ubérisée, les fonctionnaires, ou ce qu'il en restera, devront être à leur tour Ubérisés c'est à dire adaptables et malléables. La RAN est un obstacle, la garantie de maintien à la résidence est un frein, la mission/structure est une rigidité. L'exigence d'adaptabilité permanente de moyens raréfiés et de missions/structures elles-mêmes évolutives exigent des règles de gestion minimalistes.

Elles sont sur la table.

La DGFIP sera autre dans cinq ans. Est-ce possible techniquement ? oui, politiquement et socialement c'est à voir.

Seul un cadavre flotte sur le courant de l'histoire qui s'écrit «Les valeurs partagées».
«Sous le pont Mirabeau coule la Seine et nos amours».

Philippe PARINI a tiré sa révérence administrative

Après la carrière que l'on connaît Philippe PARINI a pris la tangente d'un Ministère qu'il a servi toute sa carrière et de la DGFIP dont il fût l'inspirateur avant d'en être le premier Directeur général.

Territoire, statut et ressources humaines

Etant originaire de Gannat dans l'Allier, Philippe PARINI ne pouvait être totalement étranger à une conception volontariste de l'aménagement du territoire. Dès 1978, il publie en partenariat avec d'autres auteurs un ouvrage intitulé «Aménager les campagnes». Nul doute que dans la conception des structures de la DGFIP, la dimension aménagement du territoire a pesé (y compris lors de la mission 2003 où les projets de réforme laissaient peser une menace forte sur le réseau des trésoreries).

L'autre élément structurant dans sa carrière fût son passage à la Direction du Personnel et des services généraux (DPSG) où il a occupé diverses fonctions dont celle de directeur. Philippe PARINI faisait montre dès cette période de trois qualités qui s'avéreront déterminantes pour la suite. D'abord, une connaissance exceptionnelle de la mécanique statutaire et des problématiques RH, ensuite un relationnel fait de respect mutuel avec les organisations syndicales, enfin un sens politique déjà affirmé. Ces trois qualités seront fondatrices dans la construction de la DGFIP.

Politique, réalisme, et humanisme

En 1998 lorsque la Gauche revient aux affaires Philippe PARINI est écarté de la DPSG et nommé TPG des Hauts de Seine. Il y a pire comme limogeage concédons le.

Durant le conflit 2000 qui a vu la chute du Ministre Christian SAUTER sur un projet de réforme de Bercy (Fusion partielle DGI/DGCP) Philippe PARINI n'a pas pris de position publique sur le sujet (à notre connaissance). Mais il n'a pas caché non plus qu'il ne trouvait pas l'idée géniale et dans les rapports de forces de l'époque son avis a pesé dans la balance.

Toujours est-il qu' à la faveur d'une alternance politique, il revient en 2002 comme Secrétaire général du Ministère à une époque où le Secrétaire général était le passage obligé entre le Ministre et les Directeurs généraux.

C'est à cette époque qu'a été négocié directement avec lui et le syndicat majoritaire dans ce secteur (SUI) le dossier «l'externalisation du contrôle technique des véhicules poids lourds».

Pour aller vite, la réforme consistait à privatiser une mission du Ministère de l'Industrie et de supprimer les emplois budgétaires consacrés à la dite mission.

Ce dossier a haute visibilité politique a pu être négocié avec des contreparties non négligeables pour les fonctionnaires concernés puisqu'ils ont tous été reclassés de catégorie C en B. En outre un accompagnement «cousu main» a été mis en place à leur égard.

Au final, il a su faire passer une réforme faisant politiquement sens (pour le gouvernement de droite de l'époque) tout en sachant ménager les contreparties humaines et syndicales dans un dossier où la mise en place d'un rapport de force syndical était tout sauf évident.

Bien que nommé Receveur général des Finances en 2005, il joue un rôle actif dans les réflexions sur l'avenir du Ministère. L'arrivée de Nicolas SARKOZY à la Présidence de la République le propulse Directeur général de la DGFIP où il saura, avec sa méthode, réussir la réforme que ses prédécesseurs avaient ratée.

Politique, réalisme, humanisme, territoire, statut et ressources humaines, c'est avec toutes ces briques qu'il a construit la DGFIP.

Des gens peu informés ou mal intentionnés prétendent qu'il a acheté la réforme et les syndicats. Il n'a rien acheté ni personne et le combat syndical n'a pas été anesthésié notamment par rapport à notre divergence de fond sur les suppressions d'emplois.

En tout cas, on mesure chaque jour que le match retour sur le prix de la réforme n'est toujours pas terminé. La rancune est tenace.

***Il est de hauts fonctionnaires avec qui l'on a pu durement ferrailer mais dont on a plaisir à saluer cette qualité devenue rare d'être de grands serviteurs de l'État.
Il était de ceux-là.***

La section des Administrateurs et Conservateurs est représentée par :

Christian BOULAIS AGFIP Secrétaire de section et rédacteur du présent journal

Gilles GAUTHIER AGFIP Classe 1 Elu titulaire CAP 1

Claude PAIN AGFIP Classe 1 Elu suppléant CAP 1

Didier JASSELIN Représentant la section au Conseil Syndical de Solidaires FIP

Serge LODIER Conservateur des Hypothèques détaché sur un emploi de CSC

Bernard CAMUT Secrétaire national en charge de l'Encadrement supérieur